

## La laïcité s'implante à l'école



**C'est un tilleul qui a été planté pour rappeler les valeurs de la République.**

Vendredi 14 décembre, un arbre de la laïcité a été planté au niveau de la cour de récréation de l'école du village. Une manière de pérenniser le principe de laïcité et de « rappeler la nécessité de respecter la liberté de conscience de chacun des élèves ».

« Cette année, les délégués départementaux de l'Education nationale (DDEN) se mobilisent à nouveau pour réactiver les valeurs de l'école de la République auxquelles ils sont attachés. Commémorant à quelques jours près, l'anniversaire de la séparation des Eglises et de l'Etat, ils entendent par la plantation de cet arbre, rappeler symboliquement le positionnement de notre école publique », indiquait Norbert Bazin, DDEN résidant à Bricon, lors de la lecture du discours de l'union départementale des DDEN de Haute-Marne.

Cent treize ans et cinq jours plus tard après le vote de cette loi du 9 décembre 1905, l'école de Bricon, comme une vingtaine d'autres du département, s'est vue doter de cet arbre permettant de rappeler les valeurs de la République que sont liberté,

égalité, fraternité et solidarité. A Bricon, c'est un tilleul offert par le Sivom des 3 B qui a pris place au niveau de la cour de récréation. A l'occasion de cette plantation, Franck Duhoux, le président du Sivom des 3 B, ainsi qu'Etienne Henry, conseiller municipal, et l'ensemble du personnel enseignant étaient présents.

Ils ont ainsi pu constater que les élèves avaient travaillé sur le sujet. Que ce soit par le chant de "La Marseillaise", la lecture du poème "Liberté" de Paul Eluard ou de celui de Philippe Soupault "Pour la liberté" ou encore la création d'une banderole reprenant des notions telles "éducation", "ensemble" "s'exprimer librement". « Au-delà de leur seule appartenance religieuse, à tous ces jeunes, quelles que soient leurs différences, leurs origines, leurs convictions, leur appartenance sociale, qu'ils soient croyants ou non, l'école publique leur ouvre les mêmes droits, et a l'obligation de leur manifester également le même respect », soulignera encore Norbert Bazin durant cette cérémonie qui s'est terminée par un goûter.